

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 12 mai 2026
Procès-verbal n°27

Président de séance : M. Philippe BARRITAU
Présents : Mme Sylvie TESSERAU et Patricia PATRAULT
MM. Frédéric TURBEAU
Excusés : M. Christian DUVERGER et Christian SAVIGNY

Le PV n° 26 du 05 avril 2026 est adopté avec la modification suivante :

CHALLENGE U18

Finale - 23/05/2026

Equipe		Equipe
GJ Dissay Beaumont (2)	/	GJ Avenir 86 (1)

Au lieu de GJ Avenir 86 (2)

DATES A RETENIR

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18 et U15, Consolantes U18 et U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U13D3	F	6	25/04/26	55407210	Poitiers Stade (4) / Neuville (4)	Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch	16/05/26

RAPPEL : PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Nous vous rappelons la procédure de demande de modification de match :

« 1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée.

Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

Le report du match n'est possible que jusqu'au mercredi qui suit la rencontre

ACCESSION FIN DE SAISON

Accessions en fin de saison :

- Le 1^{er} de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1^{er} de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
 - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
 - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

CHALLENGE U18

CHALLENGE U18

Finale - 23/05/2026

Equipe		Equipe
GJ Dissay Beaumont (2)	/	GJ Avenir 86 (1)

CONSOLANTE U18

CHALLENGE CONSOLANTE U18

Finale - 23/05/2026

Equipe	/	Equipe
Poitiers ASAC (1)	/	GJ Foot Sud 86 (1)

U17/U16

FORFAIT

Match n° 55406433 : Montmorillon (2) – Valence OC/Vivonne (1) en D1 du 09/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de Valence OC/Vivonne (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Valence OC

Match n° 55406434 : Mirebeau (1) – GJ Dissay Beaumont (1) en D1 du 09/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Dissay Beaumont (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Dissay Beaumont

U15

FORFAIT

Match n° 55406576 : Jaunay Marigny (1) – GJ Avenir 86 (2) en D2 poule A du 09/05/26

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86

Match n° 55406660 : Loudun (1) – GJ Avenir 86 (1) en D2 poule B du 09/05/26

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86

Match n°55406716 : GJ Montasèvres (2) – Migné Auxances (3) en D2 poule D du 09/05/26

3^{ème} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (2) (sans déplacement de Migné Auxances)

Amende de 13€ au GJ Montasèvres

Remarque : s'agissant du 3^e forfait, l'équipe du GJ Montasèvres (2) est déclarée forfait général compter de ce jour.

Match n° 55406799 : Poitiers CEP (2) – Poitiers ASAC (3) en D2 poule E du 09/05/26

3^{ème} forfait de l'équipe de Poitiers ASAC (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Poitiers ASAC

Remarque : s'agissant du 3^e forfait, l'équipe du Poitiers ASAC (3) est déclarée forfait général compter de ce jour.

CHALLENGE U15

CHALLENGE U15

Finale - 23/05/2026

Equipe		Equipe
GJ VVM Chauvigny (2)	/	Neuville (2)

CONSOLANTE U15

CHALLENGE CONSOLANTE U15

Finale - 23/05/2026

Equipe	/	Equipe
Poitiers ASAC (2)	/	GJ 3 Vallées 86 (1)

CHALLENGES U15 et U17/U18

Le club désigné « recevant » est responsable de la Feuille de Match Informatisée

Il doit donc se charger d'apporter la tablette et d'effectuer les démarches habituelles (récupération des données, ...).

- Toutes les équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.
- Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements. Prévoir un 2^e jeu de maillots pour les clubs recevant.

Contrôles des feuilles de licences par la Commission

Les feuilles de licences vont être transmises par mail aux clubs finalistes à charge pour ceux-ci de les renvoyer au District au plus tard le lundi 18 mai pour examen par la Commission le mardi 19 mai.

(Liste de 20 joueurs sur la feuille de licences, 16 sur la FMI mais 14 joueurs maximum peuvent participer)

RAPPEL RÉGLEMENT SPÉCIFIQUES AUX CHALLENGES

Chaque équipe aura droit à **14 joueurs inscrits** sur la feuille de match sauf en finale où **16 joueurs** sont autorisés sur la feuille de match dont un gardien remplaçant mais seuls 14 joueurs peuvent participer.

Il n'est pas possible d'avoir recours à des joueurs U15 sur les Challenges U18 et Consolante U18

Participation :

Extrait article 6 des règlements des compétitions de jeunes

Chaque équipe ne comprendra aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces)équipe(s) ne joue(nt) pas

En U16/U17, U17/U18, chaque équipe ayant une ou des équipes supérieures peut comprendre au maximum 3 joueurs ayant disputé :

- Plus de 5 matchs officiels avec les équipes supérieures (championnat et coupe) pour chaque phase dans les cas des championnats en deux phases
- Plus de 7 matchs officiels avec les équipes supérieures (championnat et coupe) pour les championnats sur toute la saison.

Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1^{ère} phase.

U13

Dernière relance avant transmission du dossier à la Commission Litiges et Contentieux

Match n°55408671 : Migné Auxances (1) – Neuville (3) en D2 poule A du 25/04/26

FMI et feuille de match non reçue

La Commission demande au club de **Migné Auxances** à recevoir pour le **mardi 19/05/26**

- Le score de la rencontre
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot-numéro de licence-nom et prénom des joueurs – banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom du délégué et les arbitres
- Les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

FORFAIT

Match n° 55408785 : GJ Antoigné Ingrandes (2) – ASM/3 Moutiers (1) en D3 poule A du 09/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de ASM/3 Moutiers (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de ASM

Match n° 55407040 : GJ Cap Haut Poitou (1) – Châtelleraut Portugais (2) en D3 poule B du 09/05/26

3^{ème} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Châtelleraut Portugais

Remarque : s'agissant du 3^e forfait, l'équipe du Châtelleraut Portugais (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Match n° 55407042 : GJ Sud Haut Poitou (2) – GJ Dissay Beaumont (3) en D3 poule B du 09/05/26

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Dissay Beaumont (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Dissay Beaumont

Match n° 55407041 : Bonneuil/Vouneuil/Cenon/Availles (1) – Buxerolles (3) en D3 poule B du 09/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de Buxerolles (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Buxerolles

Match n° 55407186 : GJ Val de Clouère (1) – GJ Val de Vonne (2) en D3 poule E du 09/05/26

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Val de Vonne (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Val de Vonne

CHALLENGE DANSAC U13

Les 8 équipes qualifiées pour la finale

Samedi 23 Mai 2026

	A	Pts	Jongleries
1	Neuille (2)	7	664
2	GJ Dissay Beaumont (2)	4	426
3	GJ Cap Haut Poitou (2)	3	303
4	Loudun (1)	1	202

	B	Pts	Jongleries
1	Poitiers Stade (2)	9	647
2	Poitiers ASAC (2)	4	146
3	Mignaloux Beauvoir (1)	2	192
4	Valence en Poitou (1)	1	145

	C	Pts	Jongleries
1	GJ 3 Vallées 86 (1)	7	384
2	SO Châtellerauld (2)	7	373
3	GJ VVM Chauvigny (2)	3	450
4	St Benoit Ligugé (2)	0	340

	D	Pts	Jongleries
1	Buxerolles (2)	9	453
2	GJ Espoir Sud Poitiers (2)	4	575
3	GJ Sud Haut Poitou (1)	4	310
4	Biard (1)	0	276

Equipes	Pts	Poule
Poitiers Stade (2)	9	B
Buxerolles (2)	9	D
Neuille (2)	7	A
GJ 3 Vallées 86 (1)	7	C
SO Châtellerauld (2)	7	C
GJ Espoir Sud Poitiers (2)	4	D
GJ Dissay Beaumont (2)	4	A
Poitiers ASAC (2)	4	B

en vert les clubs qualifiés

Veillez noter que l'article 6 des RG des Compétitions de Jeunes s'applique pour le Challenge Dansac du samedi 23 mai. :

« **Article 6 : Participation aux rencontres**

1/ Participation des joueurs dans les différentes équipes d'un même club.

Une équipe ne comprendra aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces) équipe(s) ne joue(nt) pas

En U13, chaque équipe inférieure participant à une compétition avec des équipes supérieures peut comprendre au maximum deux joueurs ayant disputé plus de cinq matchs officiels avec les équipes supérieures (les matchs de Coupe et Challenge ne sont pas comptabilisés)

Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1^{ère} phase »

PLATEAUX U11/ PHASE 3

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet. **Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».**

RAPPEL : Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'équipe à l'endroit prévu sur la feuille de match.

Trop de feuilles sont encore transmises sans le nom de l'équipe participant au plateau.

Pour les clubs invités :

- Respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- Préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection, prévenir le responsable du plateau et envoyer un mail au District.
- Donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 9€ par licence
- Totalité des licences manquantes 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

FORFAIT **Amende de 13€**

Plateaux du 09/05/2026

Poule A site 2 à Benassay (GJ Sud Haut Poitou)

1^{er} forfait de **Buxerolles (1)**

Le forfait de Buxerolles (1) entraîne le forfait de Buxerolles (2) en poule F et Buxerolles (3) en poule K

Poule B site 2 à Châtelleraut (SOC)

1^{er} forfait de **Jaunay Marigny (1)**

Le forfait de Jaunay Marigny (1) entraîne le forfait de Jaunay Marigny (2) en poule J

Poule C site 1 à Chauvigny

1^{er} forfait de **Stade Poitevin (3)**

Le forfait de Stade Poitevin (3) entraîne le forfait de Stade Poitevin (4) en poule L

Poule C site 2 à Montmorillon

1^{er} forfait de **Migné Auxances (1)**

Le forfait de Migné Auxances (1) entraîne le forfait de Migné Auxances (2) en poule E et Migné Auxances (3) en poule K

Poule F site 1 à Avanton (GJ Cap Haut Poitou)

1^{er} forfait de **GJ Val de Vonne (1)**

Le forfait de GJ Val de Vonne (1) entraîne le forfait de GJ Val de Vonne (2) en poule N et GJ Val de Vonne (3) en poule N

Poule G site 2 à Mignaloux Beauvoir

1^{er} forfait de **Montmorillon (2)**

Poule H site 1 à Antoigné (GJ Antoigné Ingrandes)

1^{er} forfait de **SO Châtelleraut (3)**

Poule I site 1 à Châtelleraut Portugais

3^{ème} forfait de Nord Vienne/Sammarçolles (1)

3^{ème} forfait de l'UCSE (2)

3^{ème} forfait de Châtelleraut Portugais (2)

Poule L site 1 à Neuville

2^{ème} forfait de **Chasseneuil St Georges (2)**

Poule L site 1 à St Eloi (Stade Poitevin)

3^{ème} forfait de **GJ Sud Haut Poitou (3)**

Poule M site 2 à Nieuil l'Espoir

1^{er} forfait de **GJ 3 Vallées 86 (2)**

1^{er} forfait de **Montmorillon (3)**

PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Feuilles de plateaux manquantes

Documents manquants à envoyer au plus tard le 27/04/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

Plateau U7/U9 du 28/03/2026

Secteur 5 : plateau à Migné Auxances

La Commission demande au club **de Migné Auxances** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

Secteur 8 : plateau à St Julien l'Ars (GJ VVM Chauvigny)

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de **Valdivienne** présents sur le plateau

Plateau U7/U9 du 25/04/2026

Secteur 1 : plateau à Loudun

La Commission demande au club **de Loudun** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de Loudun
- La feuille bilan du plateau

Plateau U7/U9 du 09/05/2026

Secteur 2 : plateau à Lencloître

La Commission demande au club **de l'UCSE** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- Les feuilles bilan du plateau

Secteur 5 : plateau à Biard

La Commission demande au club **de Biard** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- Les feuilles bilan du plateau

Secteur 5 : plateau à Poitiers CEP

La Commission demande au club **de Migné Auxances** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de **Migné Auxances** présents au plateau

Secteur 6 : plateau à St Georges les Baillargeaux

La Commission demande au club **du Stade Poitevin** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de **du Stade Poitevin** présents au plateau

Secteur 7 : plateau à Gençay (GJ Val de Clouère)

La Commission demande au club **de GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- Les feuilles bilan du plateau

Secteur 7 : plateau à Nouaillé

La Commission demande au club **de Nouaillé** les documents suivants à recevoir pour le **19/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- Les feuilles bilan du plateau

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

AMENDE DE 15€

Match n°55408671 : **Migné Auxances (1) – Neuville (3)** en U13 D2 poule A du 25/04/26

PLATEAUX U11 / PHASE 3

U11 - Plateaux du 28/02/2026

Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 25/04/2026

Poule G site 2 à Ligué

La commission demande au club de **Ligué** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule H site 1 au SO Châtelleraut

La commission demande au club de **SO Châtelleraut** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule K site 1 à Savigny (GJ VVM Chauvigny)

La commission demande au club de **GJ VVM Chauvigny** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 09/05/2026

Poule A site 1 à St Benoit

La commission demande au club de **Neuville** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de **Neuville** présents au plateau

Poule A site 2 à Benassay (GJ Sud Haut Poitou)

La commission demande au club de **GJ Sud Haut Poitou** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule C site 2 à Montmorillon

La commission demande au club de **Montmorillon** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule C site 2 à Senillé St Sauveur (GJ CSP)

La commission demande au club de **GJ CSP** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau
-

Poule I site 2 à Naintré

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- La feuille de résultats du plateau

Poule J site 2 à Ozon

La commission demande au club d'**Ozon** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule M site 1 à Valdivienne

La commission demande au club de **Valdivienne** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- La feuille de résultats du plateau

Poule M site 2 à Nieuil l'Espoir

La commission demande au club de **Nieuil l'Espoir** les documents suivants avant le **19/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

FMI ou feuilles de match manquantes

Amende de 15€

Journée du 25/04/2026

Match n° 55408671 : Migné Auxances (1) – Neuville (3) en **U13 D2 poule A**

Journée du 09/05/2026

Match n° 55406574 : UCSE/Thuré/Colombiers (1) – Ozon (2) en U15 D2 poule A du 09/05/26

Match n° 55406955 : GJ VVM Chauvigny (2) – Poitiers 3 Cités (1) en U13 D2 poule B du 09/05/26

Transmission tardive

Amende de 15€

Match n° 55405417 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Dissay Beaumont (2) en U15 D1 du 09/05/26

Match n° 55406687 : Poitiers ASAC (2) – Nieuil/Mignaloux (1) en U15 D2 poule C du 09/05/26

Match n° 55406715 : GJ VVM Chauvigny (3) – Poitiers ASAC (1) en U15 D2 poule D du 09/05/26

Match n° 55406798 : Valdivienne (1) – GJ Val de Clouère (1) en U15 D2 poule E du 09/05/26

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

DIVERS

Courriels des clubs de Chasseneuil St Georges et du GJ Montasèvres: La Commission rappelle au club du **Stade Poitevin** qu'il doit respecter la répartition de ses équipes U6/U9 sur les différents lieux comme défini sur le calendrier

Courriel du club du Stade Poitevin : La Commission rappelle à **l'Entente Cenon. Avail.Bon. Voun.** que **le District doit être averti par mail** du changement de date ou de lieu d'un plateau U11 afin de pouvoir valider ce changement avec l'accord de tous les clubs et ainsi éviter des déplacements inutiles.

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU

La Secrétaire, Patricia PATRAULT